



Les surfaces enherbées au sein d'une commune sont généralement tondues régulièrement pour garder un aspect «soigné». Or, la tonte représente un poste important en terme d'**entretien** des espaces publics. C'est pourquoi, dans le contexte du « zéro phyto », il est nécessaire de **repenser la manière de gérer ces surfaces enherbées** et ainsi gagner du temps pour pouvoir l'allouer à d'autres espaces requérant une gestion plus intensive. De plus, varier les fréquences de tonte est bénéfique à la biodiversité.

Tondre en fonction de l'usage

Pratiquement, toutes les semaines ou les deux semaines (parfois tous les mois), le ou les techniciens chargés de la tonte réalisent leur « tour » afin de tondre les pelouses, quelles que soient leur situation et leur utilisation par les citoyens.

La tonte différenciée propose de **varier les fréquences de tonte** au sein du territoire communal, pour offrir des ambiances différentes et, parallèlement, pour gagner du temps.

Le choix de la fréquence de tonte va surtout dépendre de l'**utilisation du lieu** par les citoyens. L'**esthétique** globale de l'espace est également un facteur à prendre en compte.

Par exemple, un espace vert utilisé occasionnellement comme espace de jeu (football, ...) devra en effet être tondu régulièrement (toutes les semaines ou tous les 10 jours).

Par contre, ce même espace pourra avoir des parties tondues moins régulièrement ou carrément fauchées 2 à 3 fois/an, selon l'usage, comme par exemple les abords de la zone de jeu.



Tondre pour délimiter des zones

Une différenciation des tontes, au delà du gain de temps, peut également servir à **délimiter des zones**, comme dans l'exemple ci-contre, où la hauteur de tonte marque les limites du terrain de foot.



À chaque zone son usage et donc sa fréquence de tonte :

- 1 fois par semaine pour le terrain de sport
- 1 fois par quinzaine pour la zone d'accueil de visiteurs
- 1 fauche par an pour la zone non exploitée

Différencier les tontes permet également de marquer la **présence d'un entretien**. Le passage d'une tonte fréquente à une ou deux fauches par an peut paraître, pour l'usager, comme un manque ou une absence d'entretien de la part de la commune.

Pour éviter ce sentiment d'abandon de l'espace, **une tonte fréquente sur une largeur de coupe** (1 à 1,50 m) en bord de parcelle démontre la présence des services techniques. Cette pratique évite également que des herbes hautes ne retombent sur le chemin et évite la sensation d'un chemin étroit qui se referme.

Enfin, différencier les tontes permet de proposer une manière de **circuler dans un espace vert** qui peut évoluer, changer d'une année à l'autre, lui donnant un aspect ludique.



Le plan de gestion différenciée

La tonte différenciée peut aussi être réalisée sur un chemin enherbé (dans un parc, une allée de cimetière, etc).

[Voir fiche enherbement](#)

La fréquence ou la hauteur de tonte sera en général plus basse sur les chemins, par rapport aux autres surfaces enherbées, afin que ceux-ci soient toujours bien marqués et que le sentiment d'entretien persiste.

Le plan de gestion différenciée reprend l'**ensemble des surfaces tondues** sur le territoire communal et définira leur niveau de gestion. Le choix de la fréquence de tonte dépendra du rendu visuel souhaité, des contraintes de terrain (pentes, pieds d'arbres, massifs, mobiliers, bordures...) et des objectifs environnementaux visés.

On peut classer les différents types de surfaces enherbées en fonction de la hauteur de coupe et/ou de la fréquence de tonte.



Proposition de classement théorique



Classe 0

Pelouse de zones de **sport**
Hauteur max : 3-4 cm
Plus de 25 passages par an
Arrosage

Classe 1

Pelouse des zones de **prestige**
Hauteur max : entre 5 et 7 cm
20 à 24 passages par an

Classe 2

Pelouse des zones et espaces **rustiques**
Hauteur max : entre 9 et 20 cm
5 à 10 tontes par an

Classe 3

Pelouse des zones de **prairies**
2 à 3 fauches par an

Classe 4

Espace « **Fauchage tardif** »
1 fauche par an

Remarque:

En moyenne, une pelouse demande 3 fois plus de temps de travail qu'une prairie fauchée (sans exportation).



Le matériel de tonte

Le passage à des tontes différenciées peut nécessiter l'achat de nouvelles machines mieux adaptées à une classe de gestion, telles qu'une tondeuse-mulcheuse, une barre de coupe sur porte-outils pour la fauche, ...



Porte-outil avec roues jumelées



Faucheuse à tambour

Une autre manière de gérer

Une autre manière de gérer vos surfaces enherbées est de faire appel à du **bétail**.

Le pâturage extensif, via une convention avec un éleveur, permet par exemple de **gérer une zone difficilement accessible**, telles que des pentes fortes, avec du matériel traditionnel (tondeuse, débroussailleuse) et de **libérer du temps de travail** pour les équipes techniques.

Voir fiche pâturage





Quelques actions à mettre en place pour optimiser les temps de tonte

1 Réduire la fréquence de tonte à certains endroits, en fonction du **classement** adopté.

2 Réduire les contraintes en **réaménageant les espaces** pour les simplifier et ainsi diminuer le temps alloué aux finitions, qui représente +/- 40 % du temps de tonte.

Par exemple :

- Baisser la fréquence de tonte par exemple en effectuant une tonte sur trois en pied d'arbres, autour des obstacles (poteaux, panneaux) et en bord de pelouse (pied de mur, trottoir, bord de massifs) ;
- Réaménager les bords de la pelouse pour que la tondeuse puisse passer ;
- Regrouper des surfaces pour limiter le morcellement ;
- Simplifier les formes des massifs ; ...

3 Selon la surface : plus un site est grand, plus vous passerez de temps à le tondre, mais meilleur sera le rendement.

Ainsi, il vaut mieux une pelouse de 400 m² d'un seul tenant, que deux petites surfaces de 200 m² séparées par un massif par exemple.

4 Favoriser le « mulching » : celui-ci permet de ne produire aucun déchet et de n'avoir rien à évacuer, le ramassage manuel représentant +/- 50 % du temps de tonte.

Cette méthode de tonte ne peut par contre être réalisée sur des gazons trop hauts. Elle requiert ainsi une plus grande **fréquence de passages** (min. 1x/semaine à la bonne saison).

Il convient d'effectuer une scarification annuelle pour supprimer le feutre éventuel qui s'est formé avec l'accumulation du mulch.

5 Pratiquer l'éco-pâturage dans des grandes espaces enherbés et/ou d'accès difficile aux machines.

6 Intégrer le temps de tonte dès la conception d'un espace en privilégiant les aménagements simplifiant les finitions (principe de "conception différenciée").

